

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires à une pratique éthique de l'hypnose médicale dans le cadre de son exercice de soins initial.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Médecins
- Chirurgiens-Dentistes
- Sage-femmes
- Infirmier(e)s
- Kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Psychologues

Les étudiants doivent s'engager à une pratique de l'hypnose médicale qui devra être conforme aux enseignements dispensés et devra s'exercer dans le respect d'une charte éthique (jointe au programme et accessible en ligne avant toute inscription sur le site de la faculté de médecine de Lille) les engageant à n'utiliser l'hypnose que dans leur champ de compétence actuel.

Avant toute inscription définitive les étudiants devront bénéficier d'un entretien individuel avec un ou plusieurs membres du comité pédagogique.

PRÉ-INSCRIPTION

CV et lettre de motivation à adresser au
Professeur Olivier COTTENCIN

olivier.cottencin@univ-lille.fr

03.20.44.58.38

ORGANISATION & EXAMEN



105 HEURES DE FORMATION

CONTENU

- Les modalités d'enseignement alterneront de façon permanente théorie et pratique (sous forme d'exercices), des périodes d'intervision à partir de cas cliniques rapportés par les étudiants en début d'enseignement, des vidéos, des enregistrements audio selon les enseignants.
- Une journée d'enseignement des bases de la psychiatrie et de la psychopathologie est obligatoire (sauf pour les psychiatres & psychologues).

VALIDATION

- Assiduité
- Mémoire clinique (40 pages)
- Soutenance du mémoire (optionnelle)

HYPNOSE CLINIQUE

Diplôme Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER



Octobre 2023 - Septembre 2024

Faculté de Médecine de Lille

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Pr Olivier COTTENCIN

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscription administrative sur le site obligatoire avant le 1er décembre 2023

Nathalie COUSIN NAVIEZ

Département de FMC / DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun 59045 Lille Cedex

nathalie.naviez@univ-lille.fr

03.20.62.68.12

INSCRIPTION

medecine.univ-lille.fr

Tarif individuel

900 €

Prise en charge
employeur

1200 €